

CQP Opérateur en orthoprothèse

RNCP39350 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	223
Formacode(s)	43484, 23001
Code(s) ROME	J1411
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2029

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation, 1 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Chambres Syndicales Territoriales de la Métallurgie	—	Organiser l'évaluation
PROTEOR	54208370400529	Former
STELLANTIS AUTO SAS	54206547901478	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'opérateur en orthoprothèse réalise des travaux de fabrication d'orthèse simple (appareillage de soutien non articulé et sans inclusions de pièces) ou de prothèse simple (appareil de remplacement comme des emboitures de prothèse sans pièces de connexion) non invasive issus d'un processus préalablement défini.

L'opérateur prépare l'enchainement des opérations et réalise la fabrication d'orthèses et/ou de prothèses simples dans leur ensemble ou pour une partie des opérations et assure les finitions pour qu'elles répondent parfaitement aux exigences qualité, fonctionnelles, ainsi qu'à l'adaptabilité optimale pour son utilisateur (patient).

Il peut être amené à procéder à des opérations complémentaires ou à des réparations.

L'opérateur en orthoprothèse réalise des opérations de fabrication et de montage dans le respect des délais impartis, et dans un souci continu de Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE).

ACTIVITÉS VISÉES

- La réalisation des opérations préalables à la fabrication d'une orthèse ou d'une prothèse simple

L'opérateur en orthoprothèse doit identifier, vérifier comprendre et analyser l'ensemble des documents techniques nécessaires à la réalisation d'une prothèse ou orthèse simple afin que la chronologie et l'enchainement des opérations puissent être réalisés méthodiquement et en conformité avec les exigences de production.

Il doit également s'assurer de l'identification, la vérification et la préparation des outils, outillages, équipements, consommables, nécessaires à la réalisation des opérations. Il doit mettre en place et conserver son poste de travail dans un état d'ordre et de propreté.

Par ailleurs il applique rigoureusement les instructions liées à son activité professionnelle, le cas échéant il renseigne le suivi des opérations qu'il réalise sur son poste de travail. Il assure ses activités en utilisation les équipements de protection individuelle nécessaires.

- La fabrication d'une orthèse simple

L'opérateur en orthoprothèse doit réaliser l'ensemble des opérations de fabrication d'une orthèse simple selon les instructions qui lui sont données, il s'applique à respecter les objectifs assignés, il repère et isole les non conformités en production selon les procédures et doit être force de proposition afin d'améliorer ses objectifs sur son périmètre d'activité. Il procède tout au long des opérations à des autocontrôles afin que l'élément fabriqué soit en conformité avec les exigences de départ. Il assure la réalisation des différents contrôles qualité complémentaires, et écarte et alerte en cas de non-conformité. L'ensemble de ses activités sont régies par les modes opératoires et les moyens affectés à son poste de travail, ses contributions d'amélioration sont soumises aux procédures en place au sein de l'entreprise. Il assure ses activités en utilisation les équipements de protection individuelle nécessaires.

- La fabrication d'une prothèse simple

L'opérateur en orthoprothèse doit réaliser l'ensemble des opérations de fabrication d'une prothèse simple selon les instructions qui lui sont données, il s'applique à respecter les objectifs assignés, il repère et isole les non conformités en production selon les procédures et doit être force de proposition afin d'améliorer ses objectifs sur son périmètre d'activité. Il procède tout au long des opérations à des autocontrôles afin que l'élément fabriqué soit en conformité avec les exigences de départ. Il assure la réalisation des différents contrôles qualité complémentaires, et écarte et alerte en cas de non-conformité. L'ensemble de ses activités sont régies par les modes opératoires et les moyens affectés à son poste de travail, ses contributions d'améliorations sont soumises aux procédures en place au sein de l'entreprise. Il assure ses activités en utilisation les équipements de protection individuelle nécessaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préparer l'enchaînement des opérations de fabrication
2. Fabriquer un positif (moule)
3. Effectuer un thermoformage manuel sans adjonction de pièce
4. Réaliser les découpes, détourages et finitions simples
5. Thermoformer une emboiture par emboutissage
6. Imprégner sous vide des tissus par injection de résine sans inclusion de pièce
7. Démouler une pièce thermoformée emboutie ou stratifiée

Blocs de compétences

RNCP39350BC01 — Réalisation des opérations préalables à la fabrication d'une orthèse ou d'une prothèse simple

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer l'enchaînement des opérations de fabrication
- Fabriquer un positif (moule)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE :

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

ET/OU PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL :

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

ET AVIS DE L'ENTREPRISE :

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39350BC02 — Fabrication d'une orthèse simple

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer un thermoformage manuel sans adjonction de pièce
- Réaliser les découpes, détournages et finitions simples

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE :

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

ET/OU PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL :

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

ET AVIS DE L'ENTREPRISE :

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39350BC03 — Fabrication d'une prothèse simple

LISTE DE COMPÉTENCES

- Thermoformer une emboiture par emboutissage
- Imprégner sous vide des tissus par injection de résine sans inclusion de pièce
- Démouler une pièce thermoformée emboutie ou stratifiée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE :

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

ET/OU PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL :

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

ET AVIS DE L'ENTREPRISE :

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité d'opérateur en orthoprothèse s'exerce principalement au sein d'entreprises industrielles spécialisées dans la

fabrication d'orthèses et prothèses pour le secteur paramédical.

Cette activité professionnelle est très spécialisée et peu de diplômés sont présents sur le marché du travail et ne peuvent répondre à aux seuls aux besoins des entreprises. Il est nécessaire de pouvoir maintenir le CQPM Opérateur en orthoprothèse dans l'offre de certification pour assurer un niveau de compétences suffisant et nécessaire à la pérennité du secteur d'activité.

Selon les statistiques professionnelles de l'UFOP (Union Française des orthoprothésistes) les effectifs pour la profession au niveau national sont composés d'une grande partie de techniciens (40 %) avec des compétences techniques spécifiques pour lesquelles les entreprises sont confrontées à des problématiques de recrutement. En effet peu de diplômés sortent de formation chaque année (environ une centaine sur les niveaux 3 et 4), ce qui nécessite pour les entreprises du secteur de pouvoir former et certifier du personnel en interne ou externe avec une certification professionnelle, d'où l'importance de faire perdurer le CQPM Opérateur en orthoprothèse de niveau 3 avec par la suite la possibilité d'une progression de carrière avec le CQPM « Façonnier en orthoprothèse » de niveau 4.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Opérateur en orthoprothèse
- Opérateur orthésiste prothésiste
- Opérateur orthésiste
- Opérateur prothésiste
- Opérateur de fabrication d'orthèse et prothèse

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire «Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2029
Date de dernière délivrance possible	19/07/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	7	0	71 %	—
2021	9	0	89 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36283

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/produire-realiser/operateur-en-orthoprothese>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39350/>